

Débat d'actualité suite aux attentats du 13 novembre 2015

23/11/2015

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, les attentats d'une barbarie sans précédent ont ensanglanté notre ville, le 13 novembre. Ils ont fait 130 morts près de 600 blessés dont 200 encore hospitalisés.

Au-delà de ces personnes directement touchées, ce sont des dizaines de milliers de Parisiens qui ont été durement éprouvés et j'ai bien sûr ici une pensée émue pour les familles, les amis, les collègues et même les simples connaissances des victimes, comme pour les témoins des attentats et plus largement tous ceux qui ont eu le sentiment de perdre une part d'eux-mêmes vendredi 13 novembre.

Je souhaite également redire à nos forces de sécurité, à nos services de secours, à quel point nous sommes fiers de leur courage, de leur dévouement et de leur efficacité et à quel point nous comptons sur eux. Policiers, pompiers, médecins, infirmiers, secouristes, militaires, vous faites bien davantage que nous protéger des terroristes : vous nous gardez contre la terreur dans laquelle ils voudraient nous plonger.

Je veux vous remercier, Monsieur le Préfet de police, et autour de vous toutes les femmes et les hommes qui ont contribué à non seulement lutter contre ces terroristes, mais aussi qui apaisent notre ville.

La démocratie a ceci d'unique et d'infiniment précieux : que ces citoyens sont ces premières sentinelles et que ces sentinelles sont avant tous ces citoyens. Vous êtes ces sentinelles citoyennes sur lesquelles repose l'aspiration commune des Parisiens à la paix et à la sécurité. Notre soutien est, et sera, à la hauteur de notre reconnaissance, c'est-à-dire inconditionnelle.

Je souhaite également saluer devant vous l'administration parisienne dont la réactivité et la générosité n'ont pas une seule fois été prises en défaut, alors même que nos agents devaient faire face, comme nos concitoyens, à la tristesse, à la colère et à la peur.

Leur réponse au terrorisme a été exemplaire et je veux les en remercier.

Je veux enfin remercier la totalité des groupes de cette Assemblée qui ont rassemblé, au-delà de leur différence et au-delà de leur clivage, un sentiment commun de dignité d'unité. Ce rassemblement est au fondement de notre réponse face au terrorisme et j'espère qu'il continuera à déterminer, dans les prochaines semaines, l'essentiel de nos paroles et de nos actes.

Mes chers collègues, avant d'envisager notre plan d'actions municipal face au terrorisme, il me fallait témoigner encore une fois, en notre nom, de cette solidarité et de cette reconnaissance qui ont su transfigurer notre ville depuis une semaine.

C'est en nous appuyant sur elle que nous devons maintenant envisager, le plus raisonnablement possible, les conditions de notre sécurité et de notre liberté. J'insiste bien sûr sur l'une comme sur l'autre, parce que l'une comme l'autre, sécurité et liberté reviennent ensemble dans la bouche de tous les Parisiens que j'ai rencontrés.

Si la sécurité peut être considérée comme la première des libertés, la liberté doit, dans le même temps, être comprise comme la première de nos sécurités. Il nous faut donc nous garder d'opposer, comme les terroristes le voudraient, les deux éléments fondamentaux de notre pacte social et républicain.

Mes chers collègues, dès le 14 novembre au matin, la Ville de Paris a mis en place un dispositif inédit d'accueil, de prise en charge et de soutien à destination des Parisiens, coordonné bien sûr, avec la cellule interministérielle d'aide aux victimes. Nous avons ainsi installé dans les mairies des 10e et 11e arrondissements, j'en remercie les maires, des cellules d'urgence médico-psychologiques au sein desquelles plus de 1.500 personnes ont été prises en charge en cinq jours par le Samu et la DASES avec le renfort salutaire de la Protection civile et de la réserve solidaire.

Plusieurs antennes étaient parallèlement mises en place sur le terrain pour faciliter les démarches des victimes. Dès vendredi soir, une notice d'information à destination des personnes touchées et une liste de structure de soins et d'aides aux victimes avaient été distribuées et affichées à proximité des lieux des attentats dans les mairies concernées, mais aussi sur le site de la Ville, les panneaux lumineux et les réseaux sociaux.

Dans le même temps, nous avons communiqué, le plus largement et le plus rapidement possible nos consignes de sécurité.

Dès lundi matin, nous avons mobilisé l'ensemble des médecins et des psychologues de la Ville pour accueillir les enfants, les jeunes, en particulier dans nos écoles où 1.000 petits Parisiens environ ont été reçus, et dans nos centres ouverts aux jeunes, sans rendez-vous et sans distinction d'âge.

Nos jeunes doivent faire l'objet de toute notre attention. Nous ne relâcherons ni notre vigilance ni nos efforts en agissant dans tous les domaines où nous le pouvons, par l'information divulguée sur les réseaux sociaux, par la coopération avec les associations et les professionnels de la jeunesse, par la mobilisation des structures de terrain qui les accompagnent. Tous ces dispositifs d'aide psychologique seront prolongés le temps qu'il faudra. Notre mobilisation avec l'A.P.-H.P., dont j'assume la présidence, perdurera en effet au-delà de l'urgence.

Les Parisiens seront soutenus dans leur long et douloureux travail de reconstruction. Ils seront accompagnés pas à pas dans leur vie d'après. Je m'engage ici solennellement à ce que pas une victime de ces attentats ne soit oubliée ou négligée dans notre ville, ni aujourd'hui dans l'urgence, ni demain quand nous ferons face à d'autres urgences.

Notre action, pour être efficace, doit s'inscrire dans le cadre d'une coopération étroite avec l'Etat et les autres acteurs, en particulier associatifs, une coopération faite de dialogue et de complémentarité. C'est dans cet esprit d'unité et d'efficacité que nous avons ouvert un guichet unique d'accueil des personnes et des familles touchées. Il sera coordonné par le C.A.S.-V.P., alors qu'une cellule pluridisciplinaire sera mise en place pour répondre le plus concrètement possible, dans un second temps, aux besoins identifiés des victimes.

Cette cellule travaillera en coordination avec l'association "Paris, aide aux victimes" qui a été missionnée par l'Etat pour suivre les victimes des attentats et qui disposera de la liste unique des victimes élaborées par le Parquet. Nous utiliserons dans le même temps le levier du logement social pour faire face rapidement à toutes les situations qui le nécessitent.

Je m'engage ici à ce que tout problème, même complexe, trouve sa solution. C'est le message que je passe très clairement aux bailleurs, aux gérants de résidences universitaires et nous accomplirons cette exigence avec mon adjoint Ian BROSSAT.

Il en ira de même pour toute question touchant à l'emploi, à laquelle notre collectivité, au vu de la diversité de ces missions et de ces compétences, doit pouvoir répondre sans délai. De la même manière, nous mobiliserons, autant que de besoin, la procédure d'accueil d'urgence en crèche, là aussi avec les adjoints concernés.

Enfin, nous renforcerons notre soutien aux deux principales associations d'aide aux victimes de Paris, "Paris et nos victimes", et la Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs.

Je veux saluer devant vous l'extraordinaire action de ces deux associations sur le terrain face aux événements qui endeuillent notre ville aujourd'hui, mais également tout au long de l'année, et en particulier en aide des victimes des attentats de janvier dernier.

Pour les vies qu'elles sauvent et pour les vies qu'elles soignent, nous devons être aux côtés des associations qui assurent ce travail au quotidien. Je pense bien sûr à la Protection civile de Paris, qui a été héroïque dans l'urgence. Etre à leurs côtés, c'est attribuer aussi une subvention exceptionnelle.

Dans le même temps, nous apporterons notre aide aux commerçants et aux artisans qui subissent les préjudices matériels mais également un traumatisme profond. Certains d'entre eux ont été touchés directement, d'autres ont héroïquement porté secours aux victimes. Eux aussi méritent notre écoute, notre attention, notre accompagnement institutionnel et notre soutien matériel.

Ce soutien indirect leur sera donné sous forme d'aides exceptionnelles à hauteur de 40.000 euros pour chaque commerce ayant subi un dommage matériel.

Nous ferons également en sorte de pouvoir exonérer des taxes, relevant de notre compétence, les commerces situés dans la zone de sécurité.

Nous accompagnerons les entreprises concernées dans la préparation de leur dossier de sinistre pour les assurances.

Enfin, nous créerons avec nos partenaires un fonds de soutien et de solidarité.

Plus largement, notre collectivité soutiendra et coordonnera les différentes initiatives à même d'accorder des aides financières d'urgence aux entreprises en difficulté.

Mais le préjudice causé par les attentats va malheureusement bien au-delà des commerces attaqués. Je pense ici à toutes les entreprises qui risquent de subir dans les prochaines semaines une baisse significative de leur chiffre d'affaires. Pour les soutenir, nous lancerons des campagnes de communication pour défendre la diversité et la richesse des activités parisiennes. Main dans la main avec l'Etat, nous apporterons des réponses concrètes et appropriées aux difficultés rencontrées par les différents secteurs, en particulier le secteur culturel.

J'avais dit après les attentats de janvier que la culture n'était pas ce qui reste quand on a tout oublié, mais qu'ensemble nous refuserons toujours d'oublier. Ce souci de la culture n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui. Avec Bruno JULLIARD, dans ce domaine aussi, nous resterons debout et nous regarderons droit dans les yeux tous ceux qui nous menacent. Je le dis aux acteurs culturels, vous pouvez compter sur cette ville qui vous doit tant et qui doit tant à la culture ce qu'elle est.

S'agissant enfin des marchés contraints à la fermeture le week-end dernier, je veux rappeler qu'ils ont été autorisés à ouvrir de nouveau leurs portes dès lundi, alors mêmes que les rassemblements restaient interdits. Nous exonérerons bien sûr les droits de place et nous accompagnerons, dans leur démarche auprès des assureurs, les commerçants et les maraîchers concernés.

Les marchés alimentaires sont une partie prenante de la singularité culturelle de notre ville et ils seront défendus en tant que telle.

Il ne s'agit pas seulement de dire que la vie doit continuer, il faut le lui permettre concrètement, c'est ce que nous ferons et ce que nous faisons. C'est avec le même volontarisme pragmatique que nous traitons les questions fondamentales de notre sécurité.

Tout au long de cette semaine, nous avons renforcé avec l'Etat nos dispositifs de sécurité. Plusieurs milliers de policiers et de militaires supplémentaires ont été déployés en Ile-de-France, au plus près des citoyens.

Le niveau de protection a donc été relevé, en particulier dans les transports en commun, aux abords des équipements publics, à proximité des grands magasins et de tous les espaces culturels et touristiques susceptibles de recevoir un public large. Grâce à ces renforts, Monsieur le Préfet, la Tour Eiffel, le marché de Noël, à titre d'exemple, ont pu rapidement rouvrir leurs portes.

Pour accompagner cet effort sans précédent de l'Etat dans notre ville, nous sanctuariserons la contribution au budget de la Préfecture de police de Paris et nous recruterons, dans les plus brefs délais à la DPP, 30 agents supplémentaires. Nous développerons ainsi notre capacité de prévention situationnelle, grâce à des ingénieurs qui effectueront les diagnostics de sécurité des équipements publics.

Dans le même temps, nous renforçons nos équipes de terrain grâce à de nouveaux postes d'inspecteur de sécurité.

Dans tous les domaines, culture, petite enfance, scolaire, jeunesse et sports, espaces publics, nous renforcerons la sécurité des équipements publics dans le prolongement de notre action depuis les attentats de janvier.

Parce qu'en matière de sécurité, nous prenons clairement nos responsabilités, nous avons également à cœur de relayer auprès de l'Etat la demande pressante des écoles et des crèches d'être davantage protégées. D'ailleurs, c'est autour de ces écoles et de ces crèches, de ces lieux où les familles parisiennes impulsent cette vie parisienne, que s'organise cette sécurité. Je vous en remercie, Monsieur le Préfet.

Nous ne partons pas de rien, bien sûr. Ces dernières années, ce ne sont pas moins de 25 millions d'euros qui ont été investis dans la sécurisation des écoles et de leurs abords. Aujourd'hui, 171 écoles disposent, par exemple, de visiophone, 83 de dispositifs anti-intrusion. Suite aux attentats de janvier, c'est plus d'un demi-million d'euros qui a été investi pour sécuriser 73 écoles et 15 établissements secondaires.

Nous intensifierons notre effort en multipliant partout, leur utilité est avérée, les installations de visiophones, de caméras supplémentaires, de sas d'entrée sécurisés. Nous multiplierons également les nouveaux dispositifs comme un bouton d'alerte agression dans certains équipements, à l'instar de ce qui existe dans les musées.

Ces nouvelles mesures ne doivent pas nous faire oublier celles que nous avons prises immédiatement après les attentats de janvier. Ces derniers mois, nous avons été amenés à doter de gilets pare-balles la totalité des agents municipaux exposés. Là encore, nous poursuivrons notre montée en puissance, comme nous le faisons dans le domaine de la vidéo-protection, où nous avons également décidé d'installer 165 caméras de vidéo-surveillance supplémentaires dans Paris. En lien avec le Préfet de police, je souhaite que leur installation soit accélérée pour permettre leur déploiement dès les prochains mois.

Parce qu'Internet est un enjeu clé de la guerre contre le terrorisme, nous lancerons aussi une grande opération, un hackathon dédié à la sécurité pour permettre à la communauté numérique, avec Jean-Louis MISSIKA, de se retrouver et d'inventer les solutions nouvelles face aux menaces terroristes. Il s'agit de permettre à tous ceux qui innovent au quotidien de pouvoir faire contribuer leurs idées à notre protection.

Pour finir, je voudrais évoquer le travail de fond opéré par la Ville pour lutter contre le terrorisme, par-delà les enjeux de sécurité. S'il faut distinguer la question du terrorisme et celle de la cohésion républicaine, en se prémunissant de tout rapport de causalité trop simple, il reste que les attentats font écho aux fractures économiques, sociales, territoriales, religieuses, ethniques parfois qui fragilisent les valeurs et le vivre ensemble républicain.

La définition de la laïcité, les moyens de la faire appliquer concrètement, la transmission des valeurs de la République à l'école et dans d'autres sphères, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme sont et restent des enjeux majeurs.

C'est le sens de l'appel à projets lancé après "Charlie" qui a fait émerger 52 projets, issus en particulier d'associations de terrain qui vont permettre la mise en place de dispositifs innovants au plus près des citoyens dans les quartiers populaires de Paris.

C'est le sens également de la rédaction d'un guide de la laïcité, destiné aux agents municipaux parisiens, ainsi que l'organisation de sessions de sensibilisation pour faire respecter la laïcité au sein de notre administration, en ayant recours si besoin à la sanction. Je serai intraitable sur ce sujet. Je n'admettrai pas la moindre entorse au principe de laïcité dans les services municipaux de la Ville.

Mais il nous faut aller plus loin et nous engager dans le combat contre la radicalisation religieuse, dans la jeunesse parisienne évidemment, chez laquelle nous devons savoir déceler les signaux faibles et y apporter une réponse immédiate, mais également dans notre propre administration qui ne peut ni ne doit pouvoir servir de base arrière à des djihadistes ou à des sympathisants du djihad.

Il ne s'agit pas ici de stigmatisation. Je refuse clairement la stigmatisation de l'autre, mais j'assume en revanche dans le même temps de stigmatiser le refus de l'autre, auquel conduit toujours la radicalisation religieuse. Cette radicalisation n'a pas sa place dans notre ville. Nous l'empêcherons d'y prendre racine.

C'est dans le cadre de ce combat que notre ville participe désormais à la cellule de prévention et de radicalisation et d'accompagnement des familles, avec d'ailleurs le Parquet de Paris et que nous avons entrepris des actions de sensibilisation et de formation des travailleurs sociaux concernés.

Nous avons aussi renforcé nos efforts en matière de réinsertion des personnes sortant de prison, en particulier par la création d'un troisième poste de référent d'insertion en milieux ouverts.

Mes chers collègues, l'ensemble de ces mesures mises en œuvre et celles qu'il nous reste à installer dans le débat et la concertation ont bien entendu vocation à évoluer et à s'affiner en fonction des circonstances et des besoins exprimés par les victimes.

Je veux remercier avec force et chaleur l'ensemble de mes adjoints qui tous, dans leurs domaines spécifiques, travaillent avec détermination et professionnalisme pour accompagner au mieux les personnes touchées par cette tragédie et pour que Paris surmonte cette épreuve dans la dignité, la fraternité et la liberté.

Paris est blessée, Paris souffre, mais Paris est en vie et vivra. J'ai confiance dans l'ensemble de notre administration ainsi qu'en notre Assemblée pour y prendre toute sa part avec respect et dignité.

Je vous remercie.